

JOURNÉE D'ÉTUDE CREIS-TERMINAL

Lundi 15 juin 2020 de 9h30 à 17h

DICEN - CNAM Paris

salle 31.2.85

2 rue Comté Paris 3ème - métro Arts et métiers

SOUS RÉSERVE

La blockchain : enjeux de sécurité, juridiques, économiques et de coûts énergétiques

Le numéro 1 des réseaux sociaux numériques, Facebook, qui possède une mine considérable d'informations personnelles, élabore le projet de crypto-monnaie Libra. Basé en Suisse et reposant sur la blockchain, ce projet rassemble un consortium d'entreprises et d'organisations dans l'écosystème du paiement et de la transaction. De plus, à l'heure des interrogations relatives à la blockchain sur les droits d'auteur, la propriété intellectuelle et plus généralement les tiers de confiance, il semble important de rejoindre la multitude de réflexions en cours sur cette technologie qui est décentralisée avec un principe dit d'égal à égal. C'était aussi le cas au début d'Internet même si a suivi une « recentralisation » par les plateformes oligopolistiques, au premier rang desquelles les GAFAs.

Elaborée voici une dizaine d'années seulement avec le bitcoin, la blockchain est de nature à rebattre les cartes des modèles économiques de bon nombre de secteurs qui risquent de connaître des bouleversements. La désintermédiation, provoquant un changement profond du rôle des intermédiaires, ouvre des perspectives mais présente aussi de vives menaces pour les tiers de confiance, comme la sécurité juridique ou la disparition d'acteurs. Dans le même temps, la blockchain provoque des doutes concernant les droits et le rapport aux

données. Les traces, considérées comme preuves, dans le cadre des « preuves de travail » (« épreuves cryptographiques dénommées minage ») afin d'éviter les abus, sur la blockchain font partie intégrante du principe qui structure ce réseau de données. Des banques aux organismes certifiant des documents, un nombre grandissant d'acteurs s'emparent de la question d'investir la blockchain. Le conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique a d'ailleurs engagé une mission, le gouvernement une *task force*. Les acteurs s'intéressant ou investissant déjà la blockchain sont légion, aussi une orientation vers les « preuves d'enjeu », pour preuve de participation afin de viser le consensus, devrait être privilégiée pour soutenir sa croissance. Mais cette technologie présente un sérieux défi écologique.

Nous souhaitons prendre du recul, en particulier pour Creis-Terminal pour saisir les risques voire les menaces relatives à la blockchain concernant la protection des données personnelles, thème relevant du champ Informatique et Société, sans nier ses atouts, en termes de création, de preuves, de collaboration.

Nous aborderons quatre axes de réflexion : sécurité, droits, développement & Fintech, énergie.

9h30 Ouverture de la journée d'étude Creis-Terminal

9h45 Introduction

Chantal Enguehard et David Fayon

Creis-Terminal

10h Sécurité – discutant David Fayon

ANSSI, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

(Intervenant à confirmer)

10h45 Droits - discutant Michel Agnola

Matthieu Quiniou, *docteur en droit, chercheur en SIC à la Chaire UNESCO ITEN (UP8/FMSH),*

membre associé du Laboratoire Paragraphe (UP8) et avocat à la Cour d'Appel

Enjeux juridiques de la blockchain

11h30 pause café

11h50 - Klara Sok, *manager au Blockchain Lab de PwC, Doctorante au Cnam, laboratoires Dicen-IdF et Lirsa*

Intermédiation, désintermédiation, réintermédiation

12h10 Lucas Léger, *consultant en analyse économique dans les domaines de la blockchain et de la gestion des données personnelles, doctorant au CNAM sur les aspects microéconomiques des protocoles distribués types blockchains. spécialiste des enjeux économiques des données personnelles*

Les technologies distribuées et les données personnelles

Déjeuner libre **12h30-14h**

14h Développement & Fintech - discutant : David Fayon

Jeremi Lepetit, *co-fondateur Retreeb, start-up pour la blockchain*

Pour une technologie non consommatrice d'énergie à haute dose

14h45 Alexandre Leforestier, *CEO Panodyssey*

Construire un nouveau modèle numérique européen en plaçant les créateurs au coeur de la création de valeur. Les Industries Culturelles et Créatives, un pilier de la relance post-crise.

15h30 Energie - discutant Dominique Carré

Dimitri Saingre, *doctorant à IMT Atlantique, école du réseau Mines Télécom, au sein de l'équipe STACK*

L'impact environnemental des technologies blockchain

16h15 Débat

17h fin de la journée d'étude